

Le cinéma en classe de langue. URL: <https://arlap.hypotheses.org/4096>. [Accessed October 21 2018].

De Simon. (2017) Apprendre l'Anglais en Regardant des Films en Anglais. URL: www.superprof.fr/blog/apprentissage-de-langlais-en-videos/. [Accessed October 22 2018].

REFORMULATION BETWEEN RE-DIT AND NOT SAID

Houda Ben Hamadi Melaouhia

UR: ATLL

Higher Institute of Languages of Tunis

University of Carthage

houdabenhamadi@gmail.com

Abstract: The objective of this contribution is to study the phenomenon of reformulation by placing it in a contrastive framework where we will examine the discursive marker "that is to say" and its equivalent of the Tunisian Arabic dialect "macnâ-hâ" with its variant "macnit-hâ". Our choice of these connectors is not arbitrary. Despite the numerous studies devoted to this marker of French, its discursive polyfunctionality creates a certain hesitation as to the delimitation of its domain.

Keywords: re-said, unspoken, "macnâ-hâ", "macnit-hâ", repeat, rephrase

LA REFORMULATION ENTRE RE-DIT ET NON DIT

Houda Ben Hamadi Melaouhia

UR: ATLL

Institut Supérieur des Langues de Tunis

Université de Carthage

houdabenhamadi@gmail.com

Abstract: The aim of this article is to examine the phenomenon of reformulation by including it in a contrastive framework. The comparison of employment terms "c'est-à-dire" in French and "ma^cnâ-hâ" in Tunisian dialect allows to understand the polyfunctionality of these discourse markers taking into account of what it's explicitly said and not said. In this perspective, we

have relied on the Conversation Analysis to argue that “ma^cnâ-hâ”, in some contexts, is not quite equivalent to “c’est-à-dire”.

Keywords: conversation analysis, discourse, markers, pragmaticalisation, reformulation, inference

Introduction

L’objectif de cette contribution est d’étudier le phénomène de la reformulation en l’inscrivant dans un cadre contrastif où nous mettrons à l’examen le marqueur discursif « c’est-à-dire » et son équivalent de l’arabe dialectal tunisien « ma^cnâ-hâ » avec sa variante « ma^cnit-hâ ». Notre choix de ces connecteurs n’est pas arbitraire. Malgré les nombreuses études consacrées à ce marqueur du français, sa polyfonctionnalité discursive crée un certain flottement, quant à la délimitation de son domaine. Autrement dit, les frontières entre reformulation, reprise, répétition et paraphrase ne sont pas bien marquées. D’ailleurs, les points de vue des linguistes divergent. Gülisch et Kotchi (1983) proposent pour la reformulation trois formes : le rephrasage, la correction et le paraphrasage. Mûrat et Cartier-Bresson (1987 : 10) excluent la 2^{ème} classe de la reformulation. Pour eux, celle-ci « n’est en aucun cas une rectification ». Et ils ajoutent « la reformulation améliore certes l’intelligibilité « pratique » de l’énoncé, mais elle n’est en rien une rectification de l’expression ».

Le champ de la reformulation se trouve ainsi limité aux actes suivants : « répéter, justifier, expliquer, compléter, paraphraser, accentuer. » Parmi ces actes, certains relèvent de la redondance formelle, comme « répéter » dans le sens de « redire ce qu’on a déjà dit ». D’autres comme « résumer, expliquer, justifier, etc. » nécessitent une reprise interprétative qui implique la répétition non formelle amenant le locuteur à expliciter le non dit. « Répéter » est, dans ce cas, synonyme de « reformuler », car cette fois, il s’agit de « dire autrement ». La reformulation se définit, en fait, par le changement: la même idée est exprimée par d’autres mots.

Dans cette perspective, nous allons nous appuyer sur l'approche de l'analyse conversationnelle telle qu'elle a été définie par l'école pragmatique genevoise (Roulet (1985) et Moeschler (1996)), qui donne de l'importance à la fonction illocutoire et à l'orientation argumentative. Cette démarche tiendra compte de notre corpus constitué de séquences extraites de deux émissions - débats télévisées respectivement « Toute une histoire » animée par Sophie Davant sur France 2 (émission qui a pris fin en 2016) et « Hikayât tounsiya » (Histoires tunisiennes) diffusée sur la chaîne tunisienne privée « al-hiwar at-tounsi ». Ces deux émissions traitent des questions de société, qui touchent de près tous les gens, quelles que soient leurs différences. Ne disposant pas de moyens nous permettant d'extraire les séquences dont nous avons besoin de manière automatique (surtout pour l'arabe dialectal), nous avons abandonné l'idée de constituer un corpus assez large. Nous nous sommes ainsi limitée à l'enregistrement de quelques émissions se trouvant sur « You tube » qui abordent les mêmes sujets, afin d'obtenir des exemples un tant soit peu comparables.

Notre technique consistait à repérer les séquences qui contiennent les marqueurs discursifs : *c'est-à-dire* et *ma^cnâ-hâ/ma^cnit-hâ* tout en tenant compte du co-texte et du contexte. La grille d'analyse sur laquelle nous nous sommes appuyée ne rend pas compte des éléments prosodiques et sonores, comme le ton, le rythme, l'accent et le débit, mais des structures syntaxiques et lexicales des énoncés, dans la mesure où notre problématique se situe au niveau sémantico-pragmatique.

Avant d'analyser nos exemples de séquences orales, nous donnerons un aperçu sur l'emploi de ces marqueurs, en mettant l'accent sur le phénomène de la pragmaticalisation⁸. Nous essaierons, ensuite, de montrer la spécificité de chaque code, à

⁸ La pragmaticalisation concerne le processus de grammaticalisation qui permet à une unité de changer de catégorie, en devenant avec le temps et la fréquence d'emploi une unité « pragmatique du discours ». (cf. Dostie :2004)

travers l'étude des valeurs polyfonctionnelles de ces mots discursifs du français et de l'arabe. Enfin, nous traiterons de la question de l'équivalence, dans la mesure où, sur le plan sémantique, l'élément en changeant de forme nécessite le recours aux processus inférentiels, bien que sur le plan formel, l'élément identique ne pose pas de problème interprétatif.

1. Pragmaticalisation des marqueurs *c'est-à-dire* / *ma^cnâ-hâ*

En travaillant sur cette classe ouverte qui regroupe des catégories grammaticales variées : noms, verbes, adverbes, adjectifs, interjections, voire des propositions, nous nous sommes arrêtée sur la locution « *c'est-à-dire* » et sur son équivalent de l'arabe tunisien « *ma^cnâ-hâ* », et ce à cause de la fréquence d'emploi que nous avons constatée, après avoir écouté une vingtaine d'émissions-débats. Il est vrai que les travaux qui ont été consacrés à ce marqueur sont nombreux : on peut citer les travaux de Vassiliadou (2004, 2013), Beeching (2007), mais il n'en demeure pas moins que pour son équivalent de l'arabe dialectal nous ne disposons que des travaux qui concernent le marqueur libanais « *ya^cne* » avec la thèse inédite de Layla Kanaan 2011. C'est dans cet ordre d'idées que nous allons essayer de voir les propriétés de « *ma^cnâ-hâ* » tout en les comparant à celles de « *c'est-à-dire* ».

C'est grâce au phénomène de la pragmaticalisation que nous pouvons dégager les propriétés qui font de cette unité du français un marqueur pragmatique. Le changement qui s'opère concerne le passage du sens concret au sens abstrait. Cela se manifeste dans l'emploi du verbe « *dire* » qui perd son sens performatif pour ne garder que la manière de dire. Ce changement de niveau s'accompagne d'un autre qui se révèle catégoriel : les termes constituent une locution à part entière. Aucun mot ne peut être inséré :

**c'est-à lui dire.* / **c'est simplement à dire*

D'ailleurs, cela est marqué sur le plan typographique par les traits d'union. Toutefois, *c'est-à-dire* peut être suivi de « *que* ».

Vassiliadou et al. (2013 : 112) soulignent, à cet effet, en notes que

« le *que* de *c'est-à-dire*, dans un état de langue ancien, introduisait une proposition complétive et il était sous la dépendance du verbe *dire*. En français moderne, *c'est-à-dire que* est une locution figée. *Dire* ne peut plus alors régir la proposition introduite par *que* à la manière d'un simple « je dis que » ou « ceci signifie que » »

Ce marqueur peut être placé devant un SN, un SV, un adjectif, etc. Il occupe généralement une position à l'intérieur de la séquence :

Segment source – *c'est-à-dire* -Segment doublon

A l'écrit, contrairement à l'oral, il n'occupe, généralement, ni la position initiale comme « *c'est-à-dire que* », ni la position finale. Grevisse en donne un exemple tiré des *Trois mousquetaires* d'A. Dumas, où « *c'est-à-dire* » occupe une position finale :

- voici une dame compromise par vous/
- par nous, *c'est-à-dire*, s'écria d'Artagnan.

Sur le plan sémantique, ce marqueur est polysémique. Grevisse (1986 : § 1031) considère « *c'est-à-dire* » comme une locution conjonctive de coordination « occasionnelle qui a d'autres valeurs que celles représentées par les synonymes *soit et à savoir* ». Dans les dictionnaires, tel le dictionnaire électronique des synonymes⁹, on trouve les sens suivants: *je veux dire, à savoir, disons, autrement dit, soit, seulement, simplement*.

Pour ce qui concerne, « *ma^cnâ-hâ* » du tunisien, nous pensons que ce nom est le produit de deux mots dont le deuxième terme a connu une sorte de réduction phonétique, à force d'usage. En fait, le nom de l'arabe classique « *ma^cnâ* » (sens/signification), suivi du démonstratif « *hâdhâ* » qui peut avoir aussi bien une valeur déictique qu'anaphorique ont pris tous les deux une forme figée, à force d'être utilisés de façon contiguë

⁹ www.crisco.unicaen.fr.

« ma^cnâ-hâdhâ ». Au fil du temps et par économie du langage, «hâdhâ », en s'accolant à « ma^cnâ », s'est réduit en «hâ » qu'on ne devrait pas confondre avec son homonyme, l'adjectif possessif de la 3^{ème} personne singulier féminin. « ma^cnâ-hâ » peut ainsi être traduit par « le sens de cela », « cela signifie ». En arabe classique, on utilise « ma^cnâ-hu », où « hu » représente le pronom neutre.

L'évolution de ce marqueur dans le dialecte tunisien a fait en sorte qu'il peut entre autres jouer le rôle d'un tic de langage qui ponctue la parole du locuteur. Ainsi arrivons-nous au degré le plus élevé de la pragmaticalisation, dans la mesure où le terme n'a plus de sens du tout et ne renvoie à aucun antécédent. Nous prenons l'exemple d'un invité de l'émission-débat, « Histoires tunisiennes », qui est venu témoigner du départ clandestin de son frère :

- قاعد في قهوة معناها الطقس سخون معناها خويا في ليبيا كلمني معناها
 قتلوا اش تعمل في ليبيا معناها

– Qâ'id fî qahwa **ma^cnâhâ** eTTaqs skhûn **ma^cnâhâ** khûya fî lîbiyâ kallamnî **ma^cnâhâ** qultlu âs tacmal fî lîbiyâ **ma^cnâhâ**...

– J'étais au café **c'est-à-dire** il faisait chaud **c'est-à-dire** mon frère m'a appelé de Libye **c'est-à-dire** je lui ai dit ce qu'il faisait en Libye **c'est-à-dire**.

Comme nous le constatons, « ma^cnâhâ », en séparant les différents prédicats, joue le rôle d'un ponctuant. Il permet au locuteur non seulement de prendre une pause, mais également d'organiser ses idées. Toutefois, il participe à donner un rythme saccadé à l'énoncé. En se situant en dehors de la structure syntaxique des différents prédicats, il crée une sorte de coupure de linéarité.

En fait, il ne peut être dans ce co-texte l'équivalent du marqueur discursif « c'est-à-dire ». D'ailleurs, contrairement à ce dernier, il peut occuper la position finale de l'énoncé.

Reste que «*ma^cnâ-hâ*» et sa variante «*ma^cnit-hâ*» qui provient de l'arabe classique «*macnâti al-kalâm*» (c-à-d la signification de la parole) peuvent dans certains énoncés avoir les propriétés de marqueurs de reformulation. Dans ce qui suit, nous essaierons de nous approcher de nos exemples de séquences, afin de voir ses différentes fonctions.

2. Le re-dit

Dans cette même émission – débat, nous avons eu affaire à «*ma^cnâ-hâ*» et sa variante «*ma^cnit-hâ*» qui, dans la plupart des cas, occupent la position médiane de l'énoncé. Deux exemples de répétition- reformulation ont attiré notre attention.

Dans Le premier exemple, «*ma^cnâ-hâ*» permet d'introduire une forme d'insistance, à travers la répétition partielle du mot, puisque le deuxième terme est dérivé du premier:

كأوا مهتمين بي معناها اهتمام كبير بي

Kânû **muhtamm-în** bi-ya **ma^cnâhâ** 'ihtimâm kebîr biya
 Passé occupé- pl de-moi **c'est-à-dire** occupation grand de-moi
 Ils s'occupaient de moi, c'est-à-dire (j'étais) leur grande occupation.

Dans le second exemple, «*ma^cnit-hâ*» introduit une précision, et ce en ajoutant un modifieur au nom répété:

أعمل كرىز معنتها دخل في كرىز د نار

Baba i^cmal **krîz ma^cnit-hâ** dḡal fî **krîz de ner**
 Papa pass. fait crise **c'est-à-dire** pass. entré dans crise de nerfs.
 Papa a fait une crise, c'est-à-dire est entré dans une crise de nerfs

Dans l'émission française, les exemples qui contiennent ce type de répétition –reformulation sont quasi-absentes. Nous ne disposons que d'un seul exemple où le terme-source et le terme-doublon n'appartiennent pas à la même catégorie grammaticale :

La psychologue s'adressant à une mère qui est passée par une épreuve difficile, lors de son enfance :

–Et quand on a des enfants alors là souvent c'est un petit peu /la maman protectrice qui est collée à ses enfants de **peur** que la répétition se mette en route/ **c'est-à-dire** la **peur** panique de l'accident et c'est étouffant pour les enfants// Voilà tous les mécanismes.

Dans la plupart des cas, la répétition se trouve dans le segment source qui précède le marqueur « c'est-à-dire ». Dans le débat qui traite de la souffrance des malades, la psychologue essaie d'aider la patiente de sortir de son enfermement, de sa solitude :

Psy : Il faut le voir cet homme dans sa réalité / qui est-il cet homme en le démystifiant/ vous allez vraiment prendre de la distance parce que vous vous n'autorisez absolument pas à rencontrer quelqu'un

La patiente : mm

Psy : vous êtes restée **dans un mythe**/ c'est **un mythe** c'est-à-dire vous êtes restée collée à des images

L'animatrice : et donc elle ne peut pas avancer

Psy : elle ne peut pas avancer/ elle s'enferme **dans un mythe** dans une chimère.

Cette répétition peut être prise pour une sorte de prélude à l'emploi du marqueur qui vient donner une autre orientation. C'est le cas de cet exemple :

Psy : c'est une empreinte or c'est vrai que quand il y a **trop de traumatisme** parce que vous avez vécu **un vrai traumatisme** affectif il y a ce qu'on appelle des *débriefing de difusing* c'est-à-dire on essaie de réparer cette image qui va vous hanter pendant de nombreuses années, donc et qui crée une forme de culpabilité de manière robotisée dès longtemps...

C'est dans cette perspective que nous allons tenter de voir comment la reformulation qui repose sur le non- dit participe des stratégies adoptées par les locuteurs, afin d'amener les

interlocuteurs, voire l'auditoire à prendre part à la construction du sens.

2.1. *Le non dit*

En arabe tunisien, l'optionalité de l'emploi du ponctuant, vidé de tout sens peut permettre au locuteur de l'employer à la suite d'une idée partiellement formulée. Ayant interrompu son énoncé, au beau milieu de sa réplique, le locuteur reprend au moyen de «*معنتها* /macnit-hâ », sans tenir compte de l'omission opérée. L'interlocuteur est-il appelé à restituer les éléments manquants ? Le locuteur au moyen du marqueur ne lui donne pas le temps de remplir le vide. Mais là, on transgresse la règle qui définit la reformulation comme « une bijection » entre deux segments. Considérons cette séquence :

Animateur: لكسيد سبب لي معنتها نغص لي حياتي

laksidâ tsabbib lî /-/ macnithâ naghiS lî hayât-î

L'accident pass. causé à-moi/-/ c'est-à-dire pass. rendu à-moi vie-moi

L'accident a causé/-/ c'est-à-dire m'a rendu la vie difficile

L'animateur, en introduisant le thème autour duquel tournera le débat, prend la peau des personnes invitées (emploi de la première personne : lî : à moi). Il essaie de les motiver à prendre la parole, à s'exprimer, à employer des termes forts. Or, en amorçant le débat, il s'est rendu compte que le terme « causer » est neutre et ne peut attirer l'attention du public. A cet effet, il interrompt sa parole, au beau milieu du prédicat, tout en marquant une pause, afin de chercher l'expression la plus appropriée. Dans ce cas, nous pouvons penser que le marqueur «*معنتها* /macnit-hâ » ne permet pas d'établir une équivalence sémantique entre les deux segments prédicatifs. A première vue, «*معنتها* / macnit-hâ » va participer à la restitution de l'élément manquant, puisque le premier prédicat est elliptique. Or, le locuteur change complètement d'expression : il semble insatisfait de l'emploi du verbe « causer » et le marqueur va l'aider à

rectifier le déjà-dit. Il fait appel aux connaissances partagées, pour capter l'attention des téléspectateurs, dans la mesure où « naghâS lî hayâtî / m'a rendu la vie difficile » est une expression très utilisée dans des contextes négatifs. Le verbe « naghâS » a pour équivalent en français « tracasser, tourmenter, etc. » Autrement dit, on est loin du verbe « causer » qui pourrait introduire une conséquence anodine. En arabe dialectal, il est presque toujours suivi du terme « mašâkel/ problèmes » ou dans un registre de code-switching, de son équivalent « des problèmes ». En fait « معنتها/ macnit-hâ » permet de déclencher le processus d'inférence, en invitant les interlocuteurs, voire les téléspectateurs, à construire le sens : L'accident ne cause pas « des problèmes », mais plutôt des tracas, des tourments. Et là, nous remarquons que nous ne nous sommes pas éloignés de l'idée de conséquence impliquée par l'emploi du verbe « causer » dans le premier segment, même si le locuteur rejette la première idée, grâce au marqueur, il essaie de mieux reformuler sa pensée, son « dit ». La rectification s'avère ainsi un type de reformulation.

Par ailleurs, sachant qu'en Tunisie, le français a un statut instable, qui varie selon le milieu où évolue le locuteur, son éducation, etc., (pour certains il s'agit d'une langue seconde, pour d'autres, d'une langue étrangère), l'animateur est parfois appelé à traduire le discours de l'intervenant. C'est le cas de cet exemple :

L'invitée : Je gère ma maison toute seule

L'animateur : □ معنتها قائمة □ دارك وحدك □

ma^cnithâ qâ'ima bdârek waḥdek

Comme nous le constatons, la réplique de l'animateur s'ouvre par le terme « ma^cnithâ » qui permet non seulement d'enchaîner avec l'énoncé de l'invitée, mais également de signaler que le locuteur va reformuler le déjà-dit en passant à un autre code, celui de la langue maternelle des Tunisiens, afin d'instaurer la compréhension, voire l'intercompréhension.

Dans cette position initiale, « ma^cnithâ » sert aussi à marquer une sorte de récapitulation de ce qui a été déjà dit :

L'invité parlant de son passé, lorsqu'il était enfant et adolescent :

□ ا فماش حاجه □ ا عملتهاش الدخان الخمر

mâ fammâš ḥâja mâ camalt-hâš e-dduḡân el-ḡamr

il n'y a pas de choses que je n'ai pas faites les cigarettes, l'alcool

L'animateur:

ريت الهنا اللي تحكي فيه □ هم عل لخر و كلا □ نا قياس معناها

macnit-hâ rît lahnâ ellî taḡkî fih muhim °al liḡer w ḡadîṭnâ qiyâš

c'est-à-dire tu vois ici ce dont tu parles est très important et à bon entendeur salut

Dans cet exemple, nous avons deux marqueurs par lesquels le locuteur essaie d'attirer l'attention de son interlocuteur et par là ses téléspectateurs. « معناها / macnit-hâ » renforcé par le marqueur prédicatif « tu vois ici » sert à revenir sur ce qui a été dit. Mais au lieu de reformuler, dans le sens de redire autrement, le locuteur renvoie au déjà-dit au moyen de la proposition relative substantive « ce dont tu parles » dont le pronom neutre « ce » réfère à la proposition-antécédent, sans pour autant qu'il y ait une reprise interprétative, comme c'était le cas dans l'exemple de la rectification. Toutefois, grâce à « معناها / macnit-hâ », marqueur par excellence de reformulation, le locuteur s'octroie le droit d'ajouter un adjectif modifié par un adverbe d'intensité par lequel il porte un jugement sur ce qui a été dit. D'ailleurs, sa réplique se termine par une expression qui implique qu'il existe un non dit, qui s'apparente à une sorte d'implicite, étant donné qu'on a affaire ici non seulement aux présumés (il a fumé des cigarettes : c'est un fumeur/ il boit « de l'alcool »¹⁰ : c'est un alcoolique), mais également au sous-entendu : c'est un voyou : *Le vin coulait en ruisseaux, mouillait les pieds, les voyous buvaient dans des culs de bouteille, et vociféraient en titubant* (Flaub., Édu. Sentim).

¹⁰ En tunisien, si l'on utilise le verbe « boire » dans un emploi absolu, cela donne le sens de « boire de l'eau ».

Contrairement à l'émission-débat « Hkayat tounsiya/ Histoires tunisiennes » où l'animateur envahit la scène par la prise de parole marquée par l'emploi excessif de « ma^cnâ-hâ » et « ma^cnit-hâ », l'animatrice de « Toute une histoire » se limite à poser des questions, ou bien à reprendre les mots tels qu'ils ont été proférés par les intervenants ou la psychologue, afin de relancer le débat. Dans les émissions étudiées, elle n'a pas recours à « c'est-à-dire ». Par contre, elle utilise de façon modérée « donc ». C'est la psychologue qui utilise la locution « c'est-à-dire » dans son traitement des cas qui sont exposés devant elle sur le plateau. Elle essaie d'analyser le comportement des uns et des autres, en essayant d'expliquer, comme dans l'exemple du « mythe » :

– vous êtes restée dans un mythe/ c'est un mythe/ c'est-à-dire vous êtes restée collée à des images.

Il ne s'agit pas de définir le terme « mythe », comme dans le dictionnaire où pour chaque terme lexical correspond un équivalent : « mythe signifie représentation traditionnelle, idéalisée et parfois fausse d'un homme. ». D'ailleurs, la glose représentée par le segment doublon prend la forme d'une proposition indépendante, par laquelle elle montre pourquoi elle a eu recours à ce terme. C'est une manière de vouloir expliquer de façon à rendre l'idée qu'elle transmet à ses différents interlocuteurs simple et accessible à tous. Cependant, parfois le commentaire qui suit « c'est-à-dire » n'explique pas réellement ce qui a été dit. Au lieu de nous éclairer, en définissant les termes qu'elle prononce en anglais, termes techniques dont certains peuvent ignorer le sens, la psychologue se trouve entraînée par le cumul des idées, explique à moitié les termes « débriefing de difusing », en présentant, à partir de « c'est-à-dire » la fonction du *débriefing* qui consiste « à réparer l'image qui hante » l'invitée « depuis de nombreuses années », sans dire pour autant de quoi il s'agit en fait.

Psy : c'est une empreinte/ or c'est vrai que quand il y a trop de traumatisme parce que vous avez vécu un vrai traumatisme

affectif/ il y a ce qu'on appelle des **débriefing de difusing** c'est-à-dire **on essaie de réparer cette image qui va vous hanter pendant de nombreuses années/** donc et qui crée une forme de culpabilité de manière robotisée dès longtemps on fonctionne avec abus de pouvoir/ le sens du devoir on se tait et on s'enferme effectivement dans la solitude et c'est vrai **qu'une prise en charge** très très précoce ou tout de suite après l'accident eut été bénéfique pour vous/ néanmoins il faut comprendre aujourd'hui que cet acte est passé/ a été/ est passé par vous/mais il n'est pas en vous/ c'est-à-dire que c'était à votre insu et ça très vite vous auriez dû être déculpabilisée par votre entourage

En réalité, dans cet exemple, les deux « c'est-à-dire » n'ont pas la même valeur sur le plan argumentatif. Si le premier marqueur qui introduit une explication de l'expression anglaise concerne le dit, le second suivi de « que » permet à la locutrice de marquer un moment très fort en remettant en question les croyances de son interlocutrice.

3. Objectivité vs subjectivité

En guise de conclusion, nous tenons à dégager quelques divergences qui relèvent non pas des propriétés des marqueurs du français et de l'arabe tunisien, mais de leur emploi. Tout d'abord, tout au long de cette étude, nous avons remarqué que les Tunisiens utilisent de façon excessive les termes « macnâ-hâ » et « macnit-hâ », de telle façon qu'il est pris pour une simple particule dont la seule utilité est d'être une sorte d'appui permettant au locuteur de ne pas interrompre la parole et de pouvoir continuer à s'exprimer. Ensuite, ces mêmes termes jouent le rôle de marqueurs discursifs servant non seulement à ponctuer la parole, mais à donner au locuteur l'opportunité d'aller au-delà du déjà –dit, en invitant ses interlocuteurs, et pas seulement, à construire le sens d'un non dit, à travers le travail d'un semblant de re-dit. C'est pourquoi ces marqueurs sont fortement exploités par les locuteurs tunisiens.

Dans les discussions tenues par l'animatrice, les invités et la psychologue dans l'émission française, le marqueur « c'est-à-dire » n'a pas connu le même sort que son équivalent de l'arabe tunisien. L'animatrice s'est tenue à prendre ses distances, en gardant un ton partial et une attitude marquée par l'objectivité. Elle joue toujours le rôle de modératrice, en invitant les uns et les autres à prendre la parole, en leur posant des questions. C'est la psychologue qui donne son avis. Et là contrairement aux psychologue et sociologue de l'émission tunisienne qui évitent d'employer « macnâ-hâ », « macnit-hâ », celle-là utilise « c'est-dire » et « c'est-à-dire que » dans l'intention non seulement d'expliquer ce qu'elle dit, mais également d'orienter son discours vers son interlocuteur, afin de « mettre en surface » l'implicite. Sachant qu'il s'agit d'un marqueur polysémique, l'on se demande si le fait d'appartenir à un parler formel n'est pas la raison de cette réticence quant à son emploi. D'ailleurs, la présence du marqueur « donc » dépasse de loin celui-ci. Pour les marqueurs tunisiens, leur usage fréquent dans le dialecte fait en sorte que le psychologue et le sociologue, en tant que diplômés, se démarquent des invités, en utilisant une langue située entre l'arabe standard et l'arabe dialectal.

Références

Beeching K. 2001. La co-variation des marqueurs discursifs bon, c'est-à-dire, enfin, hein, quand même, quoi et si vous voulez : une question d'identité ? *Langue française, Les marqueurs discursifs*, 154:78-93.

Dostie G. & Pusch C.D. 2001. Présentation : Les marqueurs discursifs. Sens et variation. *Langue française, Les marqueurs discursifs*, 154: 3-12.

Gülich E, Kotschi T. Les marqueurs de la reformulation paraphrastique. In: Moeschler J, ed. 1983. *Connecteurs pragmatiques et structure du discours; actes du 2ème Colloque de Pragmatique de Genève (7 – 9 mars 1983)*. Cahiers de linguistique française. Genève: Univ. de Genève, 5: 305-351.

Kanaan L. 2011. *Reformulations, contacts de langue et compétence de communication : analyse linguistique et interactionnelle dans des discussions entre jeunes Libanais francophones*, Thèse dirigée par Bergougnieux G. et Rougé J-L, Université d'Orléans. URL: <https://halshs.archives-ouvertes.fr/> consulté le 2/ 2/ 2017. [Accessed Octobre17 2018].

Laurence R. 2015. Les marqueurs en C'est (X) dire. *Langue française, Dire et ses marqueurs*, 186: 49-64.

Marque-Pucheu C. 2015. Les paroles implicites : l'absence du complément direct dans les formulations avec dire. *Langue française, Dire et ses marqueurs*, 186: 123-137.

Murât M. & Cartier-Bresson B. 1987. C'est-à-dire ou la reprise interprétative, in *Langue française. La reformulation du sens dans le discours*, 73: 5-15.

Rossari C. 1994. *Les opérations de reformulation : analyse du processus et des marques dans une perspective contrastive français-italien*, Peter Lang, Berne, 225 pp.

Steuckardt A. 2015. Histoire de quelques correctifs formés sur dire. *Langue française*, 186: 13-30.

Vassiliadou H. Gerhard-Kraït F. Lammert M. 2013. Quelle classe grammaticale pour les mots appelés connecteurs? L'exemple de c'est-à-dire (que). N. Gettliffe et J.-P. Meyer (éds), *Dans la carrière des mots*, Mélanges offerts à J.-C. Pellat. Presses de l'Université de Strasbourg, Strasbourg, pp. 105- 122.

Vassiliadou H. 2013. *c'est-à-dire (que): embrayeur d'énonciation*, Semen, 36, mis en ligne le 22 avril 2015, consulté le 10 décembre 2016, URL : <http://journals.openedition.org/> [Accessed Octobre17 2018].